



ECOLE D' HOTELLERIE ET DE TOURISME DE LA VILLE DE LIEGE
Agréé par l'Etat sous le n° 62.188.044.14
13, rue Hors-Château - 4000 Liège - www.ehtliege.be
Tél : 042232225 Fax : 042221869
sec.eht@ecl.be / info@ehtliege.be

RESULTATS : SESSION DE SEPTEMBRE

Les résultats des délibérations de septembre 2020 seront affichés dès ce **mardi 8 septembre 2020 à 12h** aux **valves** du **Bâtiment Principal**, situé Rue Hors-Château, 13 à 4000 LIEGE.

Pour des raisons de confidentialité des données personnelles, les données seront affichées **UNIQUEMENT** au moyen de votre code d'enregistrement dans le programme officiel (ProEco). Ce code doit être récupéré, au préalable, auprès de l'éducateur-responsable :

- 1^{er} degré Mme MATTLET
- 3+4 TQ Mme S'HEEREN
- 3P (P.E +Cefa) Mme KAKOU
- 4P (P.E. + Cefa) Mme PAKEDOU
- 5+6+7 TQ+7P Mme DEMEUSE
- 5+6P M.FAGNANT
- CEFA : 5+6+7P Mme MARCHAND

RECOURS - Procédure de conciliation interne (RAPPEL)

- La procédure de conciliation interne peut être introduite par l'élève majeur ou les parents (ou responsables légaux) pour les élèves mineurs qui souhaitent qu'une décision du Conseil de classe ou du Jury de qualification soit réexaminée par ceux-ci.
- L'élève majeur ou les parents (ou responsables légaux) de l'élève peuvent introduire, via le document ad hoc, cette demande jusqu'au **lundi 14 septembre 2020 à 12h.**

NB : L'introduction d'une demande de conciliation interne est obligatoire pour que le recours externe soit recevable.

- **FORMULAIRE DE RECOURS DISPONIBLE AUPRES DE L'EDUCATEUR RESPONSABLE et sur le site « www.ehtliege.be »!**